

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°1 – Décembre 2025 —



Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Revue des Arts, Lettres et Langues
/ Sciences Humaines et Sociales

N°1 – Décembre 2025

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCEMENT

 Scientific Journal Impact Factor TOGETHER WE REACH THE GOAL	https://sjifactor.com/passport.php?id=24999
	https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502
 INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE	https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485

ÉDITORIAL

La parution de ce premier numéro de la revue *Perspectives Plurielles* marque une étape importante dans la création d'un espace scientifique ouvert, rigoureux et durable, dédié à la production et à la diffusion des savoirs en Arts, Lettres et Langues ainsi qu'en Sciences Humaines et Sociales. La revue est née du constat partagé de la nécessité de cadres éditoriaux capables d'analyser, de manière critique et pluraliste, les dynamiques sociales, culturelles, politiques et territoriales contemporaines, notamment dans les sociétés du Sud.

Dans un contexte caractérisé par la complexité croissante des phénomènes sociaux et l'entrecroisement des disciplines, *Perspectives Plurielles* ambitionne de promouvoir une démarche scientifique fondée sur la pluralité des regards, la diversité méthodologique et le dialogue interdisciplinaire. Elle entend ainsi valoriser des travaux originaux qui interrogent les transformations du monde social, en accordant une attention particulière aux ancrages empiriques, aux cadres théoriques mobilisés et à la rigueur des démarches méthodologiques.

Ce numéro inaugural illustre pleinement cette orientation. Les contributions réunies abordent des thématiques variées, allant des enjeux de gestion territoriale et environnementale aux questions de pédagogie, de condition physique et de pouvoir, en passant par l'analyse critique d'œuvres littéraires et des pratiques sociales. Cette diversité témoigne à la fois de la richesse des champs couverts par les sciences humaines et sociales et de la pertinence des approches croisées pour comprendre les réalités contemporaines.

Le comité de rédaction exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des auteurs, évaluateurs et partenaires institutionnels dont l'engagement et le professionnalisme ont permis la concrétisation de ce projet éditorial. Nous espérons que *Perspectives Plurielles* s'affirmera, au fil des numéros, comme un lieu de référence pour la réflexion scientifique, un espace de confrontation d'idées et un vecteur de visibilité pour les recherches menées en Afrique et ailleurs.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

Dr Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi
Michael, Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SAKA,
Université Alassane Ouattara

Dr Kanhoum Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO,
Université Jean Lorougnon Guédé de
Daloa, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique
BEIRA, Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Arts, Lettres et Langues

SORO Doforo Emmanuel

1. Experiencia personal en la narrativa: caso de *Don Quijote De La Mancha* de Miguel De Cervantes Y *El Zorro De Arriba Y El Zorro De Abajo* de José María Arguedas 2-12

Mouhamadou Moustapha SOW

2. Analyse comparée des techniques narratives dans *Isabella Von Ägypten* d'Achim Von Arnim et *Un Trou Dans Le Miroir* d'Ibrahima Sèye..... 13-31

Dr Abdoulaye SÉRÉ et Cyriaque Yi Sur Pwen BADOMA

3. L'ethos discursif composite des chefs d'États de l'Alliance des États du Sahel au premier sommet..... 32-46

Dr MAHAMADOU Diouf et Dr Saliou Mbaye

4. Auslautverhärtung im Wolof und im Deutschen: eine sprachübergreifende Analyse..... 47-67

Diome FAYE

5. Resilience and Survival in *The Saints of Swallow Hill* (2022) by Donna Everhart..... 68-78

SORO Dolourou

6. Sectarian Ideologies on Trial in Toni Morrison's *Paradise*..... 79-90

Sciences Humaines et Sociales

Coômlan Charles HOUNTON

7. Conception d'un SIG pour l'identification d'un site de gestion des déchets ménagers de la commune de Parakou..... 92-103

Adam Messie AHOUE, Siaka COULIBALY, Kouadio Raymond N'GUESSAN et Cheick Habib SANOGO

8. Renforcement musculaire et capacité physique de personnes âgées de 50 à 90 ans au centre de conditionnement physique Marcory-INJS 104-114

Ablakpa Jacob AGOBE et ZRIGA Kreпка Dorcas Junior

9. Territorialisation disciplinaire et production de l'espace étatique : les mutations-sanctions dans la fonction publique ivoirienne comme dispositifs de pouvoir..... 115-128

Christian Michel LATH, Henri Joël Abazé BEDA, Esaïe Sanga COULIBALY

10. Conditions pédoclimatiques et rendements cotonniers dans la sous-préfecture de Tafiré (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)..... 129-144

LANDJERGUE Bahan et MOUTORE Yentougle

11. Lutte hégémonique autour des zones forestières dans la Préfecture de Kpendjal (Togo) entre les forces de défenses et les groupes armés terroristes 145-156

Domèbèimwin Vivien SOMDA

12. Les religions et le défi de réconciliation en Afrique : une réflexion à partir du Christianisme 157-177

N'GORAN Kouamé Fulgence

13. Résilience des acteurs touristiques face à l'érosion côtière : vers une gouvernance coordonnée du littoral dans le village d'Assouindé (Sud-est de la Côte d'Ivoire) 178-192

GUIHINI Mahamat Issaka, Moussa KABA et Mohamed Lamine NDAO

14. Analyse spatio-temporelle des dynamiques de restauration écologique dans la commune de Téssékéré, Nord Ferlo (2002-2024) à l'aide des outils de la télédétection 193-207

Affoua Marie Ange Espérance KOUMAN et al.

15. Vie religieuse et construction identitaire chez des étudiants issus de couples islamo-chrétiens à Daloa 208-219

Abdourahmane Mbade SENE et Pierre Mbar FAYE

16. Conflits fonciers et reconfiguration territoriale : l'agrobusiness comme facteur de rupture et de recomposition dans les communautés rurales sénégalaises (Cas de Ndiagianiao)..... 220-234

Alioune Badara GUEYE

17. Exode informationnel, refuge numérique et régulation attentionnelle sur les réseaux sociaux : dynamiques culturelles des usages numériques chez les adultes sénégalais 235-252

Moctar Paré et Paul Kabré

18. Intégration de la culture dans les stratégies de prévention des conflits et de l'extrémisme violent 253-269

Lucien ZAONGO

19. L'influence de la formation professionnelle continue et des moyens disponibles dans la mise en œuvre de la méthode APC dans l'enseignement secondaire au Burkina Faso..... 270-282

Arsène KADJO et Yeboua Denis KOUADIO

20. Stigmatisation familiale et expérience scolaire des minorités de genre à Agboville (Côte d'Ivoire)..... 283-293

Yéo SIBIRI

21. Innovations technologiques et communicationnelles et changement des pratiques de sécurisation face au vol des motocyclettes à Bouaké 294-308

YEBOUE Affoue Bénédicte

22. La composition musicale et le statut d'artiste à partir de Theodor Adorno 309-321

KONÉ Alimata, TOURÉ Adama et BALLÉ Ségbé Guy Romaric

23. Production légumière et insécurité sanitaire dans la sous-préfecture d'Odienné (Côte d'Ivoire) 322-335



Sciences Humaines et Sociales

CONFLITS FONCIERS ET RECONFIGURATION TERRITORIALE : L'AGROBUSINESS COMME FACTEUR DE RUPTURE ET DE RECOMPOSITION DANS LES COMMUNAUTÉS RURALES SENEGALAISES (CAS DE NDIAGANIAO)

LAND CONFLICTS AND TERRITORIAL RECONFIGURATION: AGRIBUSINESS AS A FACTOR OF DISRUPTION AND RECOMPOSITION IN SENEGALESE RURAL COMMUNITIES (CASE OF NDIAGANIAO)

Abdourahmane Mbade SENE

Université Assane Seck de Ziguinchor, Laboratoire de Géomatique et Environnement (LGE), Sénégal

E-mail : asene@univ-zig.sn

Pierre Mbar FAYE

Université Assane Seck de Ziguinchor, Laboratoire de Géomatique et Environnement (LGE), Sénégal

E-mail : p.faye20171095@zig.univ.sn

Résumé : La commune rurale de Ndiagianiao, au Sénégal, connaît une intensification des conflits fonciers, révélatrice des défis persistants de la gouvernance foncière en Afrique subsaharienne. Ce territoire est marqué par un pluralisme juridique complexe, résultant de la coexistence conflictuelle entre le droit moderne, incarné par la Loi sur le Domaine National (LDN), et les droits coutumiers ancestraux. Cette configuration normative, combinée à la pression croissante de l'agrobusiness et à la raréfaction des ressources foncières, alimente une conflictualité devenue structurelle. Cette recherche analyse les mécanismes de transformation des équilibres fonciers induits par l'agrobusiness. Elle vise à identifier les facteurs explicatifs des litiges, à évaluer leurs impacts socio-économiques sur le développement local et à apprécier l'efficacité des dispositifs de régulation existants. L'approche méthodologique est mixte, associant une enquête quantitative menée auprès de 217 ménages dans neuf villages à des investigations qualitatives fondées sur des entretiens semi-directifs et des focus groups avec les acteurs clés. L'analyse documentaire et l'étude de cas du conflit de Ndingler ont permis une triangulation des données. Le cadre analytique mobilise le concept de justice foncière dans ses dimensions distributive, procédurale et de reconnaissance. Les résultats montrent que l'agrobusiness constitue le principal catalyseur des conflits, entraînant des dynamiques de dépossession et une reconfiguration territoriale. Ils révèlent une crise multidimensionnelle de la justice foncière, marquée par des inégalités d'accès à la terre, des déficits participatifs et une faible reconnaissance des droits coutumiers. L'étude préconise une gouvernance foncière inclusive fondée sur l'articulation entre normes juridiques et pratiques locales.

Mots-clés : Justice foncière, pluralisme juridique, agrobusiness, dépossession, gouvernance participative

Abstract: The rural municipality of Ndiagianiao, in Senegal, is experiencing an intensification of land conflicts, revealing the persistent challenges of land governance in sub-Saharan Africa. This territory is characterized by a complex legal pluralism resulting from the conflictual coexistence of modern law, embodied in the National Domain Law (LDN), and ancestral customary rights. This normative configuration, combined with increasing pressure from agribusiness and the growing scarcity of land resources, fuels a form of conflict that has become structural. This study analyzes the mechanisms through which agribusiness transforms land tenure balances. It seeks to identify the explanatory factors behind land disputes, assess their socio-economic impacts on local development, and evaluate the effectiveness of existing regulatory mechanisms. The methodological approach is mixed, combining a quantitative survey of 217 households across nine villages with qualitative investigations based on semi-structured interviews and focus groups involving key stakeholders. Documentary analysis and a case study of the Ndingler conflict enabled data triangulation. The analytical framework draws on the concept of land justice in its distributive, procedural, and recognition-based dimensions. The findings show that agribusiness is the main catalyst of conflicts, generating dynamics of dispossession and territorial reconfiguration. They reveal a multidimensional crisis of land justice, marked by inequalities in access to land, participatory deficits, and weak recognition of customary land rights. The study advocates for inclusive land governance grounded in the articulation of legal norms and local practices.

Keywords: Land justice, legal pluralism, agribusiness, dispossession, participatory governance

Introduction

Le paysage foncier sénégalais contemporain est marqué par une transformation profonde des modes d'accès à la terre. Depuis le milieu des années 2000, la hausse mondiale de la valeur des produits agricoles a favorisé l'attribution de terres paysannes à des promoteurs, accélérant le développement de l'agrobusiness (P. Mayol, 2008 ; A. Antil, 2010 : 21). Cette dynamique a bouleversé les régimes fonciers traditionnels, particulièrement dans les zones rurales où elle entre en contradiction avec les pratiques agricoles ancestrales (M. Diongue, 2012 : 63-108 ; T. Mbaye et *al.*, 2023 : 137-153 ; W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8). Le cas de la commune de Ndiagianiao illustre cette tension, où l'arrivée massive des promoteurs et l'imprécision des limites communales alimentent des conflits récurrents (P. M. Faye, 2023 : 7).

La complexité du foncier sénégalais s'enracine dans le pluralisme juridique institué par la Loi sur le Domaine National (LDN) de 1964, dont l'application reste limitée par la persistance du droit coutumier. Pour analyser ces tensions, le cadre conceptuel de la justice foncière offre une grille d'analyse pertinente qui dépasse une approche purement juridique en intégrant les dimensions sociale, historique et politique des conflits (M. Mellac et C. Castellanet, 2015 : 37). Ce cadre permet de décrypter les rapports de pouvoir et les dynamiques d'injustice à l'œuvre dans les processus de dépossession (W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8 ; A. Baysse-Lainé et C. Perrin, 2021 : 147).

Les travaux fondateurs distinguent trois dimensions complémentaires de la justice foncière : distributive (répartition équitable des ressources), procédurale (accès aux processus décisionnels) et de reconnaissance (légitimation des droits culturels) (N. Fraser, 1998 : 98-108 ; R. Kuehn, 2003 : 6-11 ; A. M. Sène, 2019 : 5). Ces dimensions éclairent les revendications des populations face aux processus d'accaparement documentés internationalement (L. Roudart et C. Guénard, 2019 : 7-29 ; N. L. Peluso et C. Lund, 2011 : 667-681). Au Sénégal, P. L. Delville et D. Diagne (2023) observent des "conflits de légalité" où s'affrontent différentes légitimités normatives.

Si la littérature a bien documenté les mécanismes généraux de la dépossession foncière, peu d'études combinent l'analyse structurelle du pluralisme juridique sénégalais avec une investigation empirique fine des recompositions territoriales locales. L'articulation entre les trois dimensions de la justice foncière dans le contexte spécifique de l'agrobusiness contemporain au Sénégal reste sous-théorisée. Le terrain de Ndiagianiao, notamment à travers le conflit de Ndingler, offre ainsi un observatoire privilégié pour explorer ces niveaux d'analyse de manière conjointe.

La présente recherche s'articule autour de la question centrale : Comment l'arrivée de l'agrobusiness transforme-t-elle les équilibres fonciers et les modes de régulation dans la commune rurale de Ndiagianiao ? La problématique se décline en quatre

objectifs spécifiques : (1) Analyser les facteurs explicatifs et les causes des litiges fonciers à Ndiagianiao ; (2) Examiner les incidences socio-spatiales de ces conflits sur le développement local ; (3) Évaluer l'efficacité des stratégies de régulation des conflits fonciers ; (4) Identifier les relations de pouvoir et les dynamiques d'injustice dans les mécanismes de régulation.

L'étude teste l'hypothèse selon laquelle l'agrobusiness agit comme un facteur de rupture des équilibres fonciers traditionnels en exacerbant les contradictions du pluralisme juridique sénégalais. Plus spécifiquement, nous postulons que l'ineffectivité des mécanismes de régulation formels s'explique par leur incapacité à intégrer simultanément les trois dimensions de la justice foncière, conduisant à une délégitimation des institutions étatiques au profit des régulations coutumières.

Cette étude se distingue par son approche compréhensive combinant l'analyse du cadre juridique sénégalais avec une investigation empirique approfondie du terrain de Ndiagianiao. Son originalité réside dans l'application systématique du cadre tridimensionnel de la justice foncière à l'étude des transformations induites par l'agrobusiness contemporain. L'étude contribue à la littérature en documentant les modalités concrètes de l'articulation conflictuelle entre droit moderne et droit coutumier dans un contexte de pression agro-industrielle accrue, offrant ainsi des enseignements utiles pour la refonte des politiques foncières au Sénégal et au-delà.

1. Méthodologie

L'étude repose sur une approche méthodologique mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, et s'inscrivant dans le cadre d'une étude de cas approfondie de la commune de Ndiagianiao. Ce choix est justifié par la nécessité de saisir à la fois l'ampleur statistique des phénomènes (par les données quantitatives) et la complexité des dynamiques sociales, économiques et institutionnelles (par les données qualitatives). L'approche vise la triangulation des données pour une validation croisée des résultats et une compréhension holistique des enjeux fonciers.

Le cadre d'analyse s'articule autour du concept de justice foncière, permettant d'analyser les rapports de pouvoir, les dynamiques d'injustice et les interactions entre le droit moderne (Loi sur le Domaine National) et le droit coutumier. Ce cadre aide à identifier les limites de l'action de l'État et l'influence de la coexistence des normes sur la régulation des conflits.

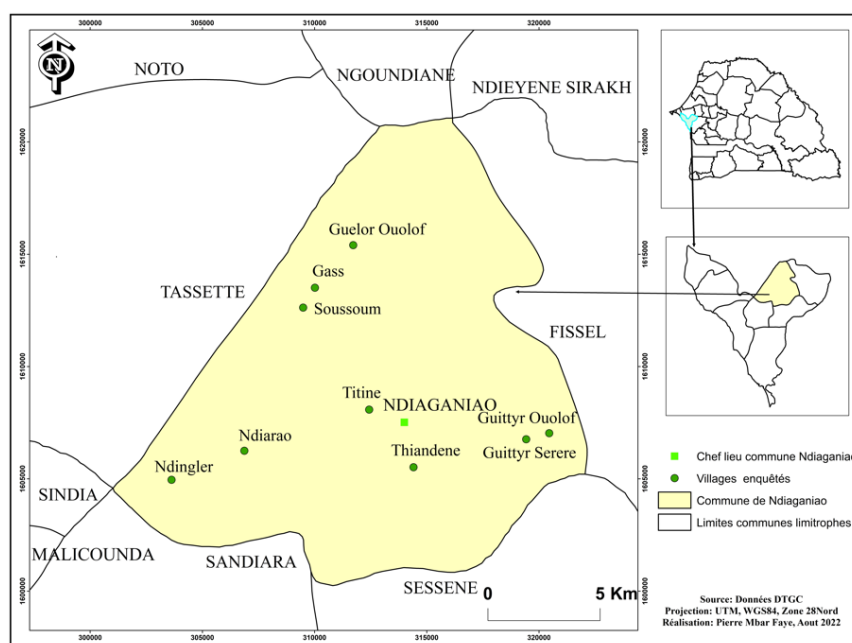
1.1. Population et échantillon

La population d'étude comprend les chefs de ménage des villages de la commune de Ndiagianiao, ainsi que les acteurs clés impliqués dans la gestion foncière (élus locaux, responsables administratifs, promoteurs agricoles, membres de la société civile). Les critères d'inclusion consistent à résider dans l'un des 9 villages ciblés (Fig. 1) de la commune de Ndiagianiao (Gass, Guélor Ouolof, Guityr Sérère, Guityr Ouolof, Ndiarao, Ndingler, Soussoum, Thiandéne, Titine). Ils consistent également à être un chef de ménage ou une personne ressource impliquée dans la gestion

foncière et à accepter de participer volontairement à l'enquête ou aux entretiens. Quant aux critères d'exclusion, ils concernent les personnes n'appartenant pas aux villages ciblés ou qui refusent de participer aux enquêtes.

Un échantillonnage aléatoire simple a été utilisé pour sélectionner 15 % des ménages des villages ciblés, soit 217 ménages sur un total de 1449, selon les données du RGPHAE 2013 de l'ANSD (2014). La répartition des ménages interrogés a été effectuée de manière proportionnelle à la taille de chaque village. Pour les données qualitatives, un échantillonnage raisonné a été utilisé pour sélectionner des acteurs clés (élus, administrateurs, promoteurs, chefs de village).

Figure 1 : Présentation de la commune de Ndiaganiao et des villages enquêtés



Source : P. M. Faye, 2022

1.2. Protocole expérimental (séquençage temporel)

La collecte des données s'est déroulée en trois phases successives, permettant une progression méthodique du général au particulier. La phase exploratoire s'est tenue en janvier 2023 et a consisté en une visite de terrain destinée à une première familiarisation avec la zone d'étude. Cette étape initiale a inclus des entretiens préliminaires avec les chefs de villages et les responsables locaux, ainsi que le test et l'ajustement des outils de collecte sur la base des réalités du terrain.

La phase de collecte quantitative a suivi, de février à mars 2023. Elle a été marquée par l'administration systématique des questionnaires aux 217 chefs de ménage préalablement sélectionnés selon le plan d'échantillonnage. Pour garantir l'efficacité et la standardisation du processus, l'application KoBoToolbox a été utilisée pour la saisie et la transmission immédiate des données.

Enfin, la phase de collecte qualitative, conduite en mars 2023, a permis d'approfondir les résultats quantitatifs. Elle a comporté la réalisation d'entretiens semi-directifs avec les acteurs institutionnels clés, tels que la maire, le sous-préfet et les responsables des services du cadastre. Parallèlement, des focus groups ont été organisés avec des groupes cibles spécifiques, incluant des agriculteurs, des éleveurs, des ouvriers agricoles et des élus locaux, afin de recueillir des perspectives nuancées et contextuelles. Cette phase s'est également appuyée sur une collecte complémentaire de données photographiques et cartographiques pour documenter visuellement les dynamiques spatiales et les manifestations des conflits.

1.3. Instruments et mesures

Plusieurs instruments de collecte, soigneusement conçus et testés, ont été mobilisés pour répondre aux objectifs de la recherche. Le questionnaire quantitatif, structuré en 63 questions réparties en quatre sections principales (identification des répondants, facteurs explicatifs des litiges, incidences socio-économiques et stratégies de résolution) a permis de mesurer des variables clés telles que les caractéristiques sociodémographiques, la typologie des conflits, les impacts perçus et les connaissances juridiques. Sa validité de contenu a été assurée par son élaboration sur la base d'une revue de littérature exhaustive et d'un pré-test sur le terrain, tandis que sa fidélité a été renforcée par l'utilisation de l'outil standardisé KoBoToolbox, garantissant une saisie homogène et fiable des données.

Pour les enquêtes qualitatives, des guides d'entretien et de focus group semi-structurés ont été élaborés et adaptés à chaque catégorie d'acteurs (élus, administrateurs, promoteurs, populations locales). Ces guides, qui abordaient des thèmes centraux comme les causes des conflits, leurs impacts multidimensionnels, les stratégies de résolution et le rôle des différents acteurs, présentaient une validité intrinsèque garantie par leur parfait alignement sur les objectifs de recherche et le cadre d'analyse conceptuel.

En complément, une analyse documentaire a été menée, reposant sur une revue systématique de la littérature scientifique, l'examen des textes juridiques fondamentaux (notamment la Loi sur le Domaine National, les décrets et arrêtés en vigueur) et l'étude de documents administratifs tels que les Plans Locaux de Développement (PLD) et divers rapports institutionnels. Les sources consultées étaient multiples, allant des bibliothèques universitaires et des archives administratives à des ressources spécialisées en ligne, assurant ainsi une base documentaire solide et diversifiée.

La composante géospatiale de cette recherche s'est appuyée sur l'utilisation et la comparaison d'images satellitaires multi-dates, notamment des images Landsat pour l'année 1998 et des images Google Earth Pro pour l'année 2022. Le traitement de ces données a été intégralement réalisé avec le logiciel ArcGIS 10.8. Ce processus a consisté en un géoréférencement précis des images, suivi d'une

numérisation et d'une classification manuelle pour produire des cartes détaillées de l'occupation du sol. Cette méthode a permis de quantifier et de visualiser la recomposition spatiale de la commune de Ndiagianiao sur une période de 24 ans, offrant ainsi une base objective pour analyser l'impact de la pression foncière et de l'agrobusiness sur la dynamique du territoire.

1.4. Analyse des données

Le traitement des données quantitatives a été réalisé à l'aide des logiciels Excel et KoBoToolbox, permettant la réalisation d'analyses descriptives incluant le calcul de fréquences, de pourcentages et de moyennes pour caractériser l'échantillon et les variables d'intérêt. Ces analyses ont été complétées par des représentations graphiques sous forme d'histogrammes et de diagrammes circulaires afin de visualiser les tendances principales.

Pour les données qualitatives, les entretiens et focus groups ont fait l'objet d'une transcription intégrale, suivie d'une analyse thématique combinant approche manuelle et utilisation du logiciel Word. Cette démarche a permis une catégorisation systématique des réponses selon les thèmes préétablis que sont les facteurs explicatifs, les impacts observés et les stratégies déployées.

Parallèlement, une analyse spatiale a été conduite grâce au géoréférencement, à la numérisation et à la classification d'images satellitaires, facilitant le calcul des superficies et le suivi de l'évolution des différentes classes d'occupation du sol sur la période 1998-2022.

Cette méthodologie permet non seulement de répondre aux objectifs de l'étude, mais aussi d'assurer la reproductibilité de la recherche dans des contextes similaires.

2. Résultats

L'analyse systémique des données recueillies révèle une territorialisation conflictuelle à Ndiagianiao, où la transition agraire sous l'impulsion de l'agrobusiness génère une reconfiguration profonde des équilibres socio-fonciers, comme en attestent les cinq dimensions complémentaires examinées ci-après.

2.1. Profil socio-économique et prédominance des conflits liés à l'agrobusiness dans la commune de Ndiagianiao

L'étude a porté sur 217 ménages répartis dans 9 villages de la commune de Ndiagianiao. L'agriculture constitue la principale activité des chefs de ménages interrogés avec une proportion de 72%. L'élevage représente une proportion de 12%, le commerce 10% et les autres activités comme le maraîchage et la pêche représentent 6%. Comme le montre le Tableau 1 ci-dessous, les résultats révèlent que les conflits entre paysans et promoteurs de l'agrobusiness représentent la catégorie dominante (25%).

Tableau 1 : Typologie et fréquence des conflits fonciers identifiés

Type de conflit	Fréquence (%)	Acteurs principaux
Paysans vs promoteurs agrobusiness	25%	Agriculteurs locaux vs investisseurs
Conflits intra-familiaux	24%	Membres d'une même famille
Entre agriculteurs	19%	Communauté des cultivateurs
Population vs municipalité	10%	Populations locale vs conseil municipal
Éleveurs vs agriculteurs	20%	Pasteurs vs cultivateurs
Autres conflits	2%	Divers acteurs locaux

Source : Enquêtes de terrain, août 2022

2.2. Facteurs d'accentuation des conflits fonciers : entre pression de l'agrobusiness, croissance démographique et fragmentation légale

L'expansion des superficies attribuées à l'agrobusiness, avec l'arrivée massive de promoteurs, constitue le facteur principal, cité en premier lieu par 32 % des répondants. D'autres facteurs, bien que secondaires, viennent néanmoins accentuer cette conflictualité foncière. La croissance démographique, en augmentant la pression sur une ressource foncière devenue limitée, en est un premier élément. Cette pression est exacerbée par les insuffisances persistantes dans l'application des règles législatives, notamment celles de la Loi sur le Domaine National (LDN), dont la faible effectivité sur le terrain aggrave les tensions au sein de la collectivité territoriale. Enfin, le régime foncier sénégalais lui-même, souvent décrit comme fragmentaire et complexe, crée un environnement propice à la multiplication des injustices perçues au sein des communautés locales, ce qui se traduit concrètement par l'émergence de conflits de diverses ampleurs (Tableau 2).

Tableau 2 : Perception des causes des conflits fonciers (réponses multiples)

Facteurs	Pourcentage de citation (%)
Arrivée des promoteurs agrobusiness	32%
Croissance démographique	23%
Délimitation communale	18%
Lotissement	9%
Empiètement des champs	14%
Autres	4%

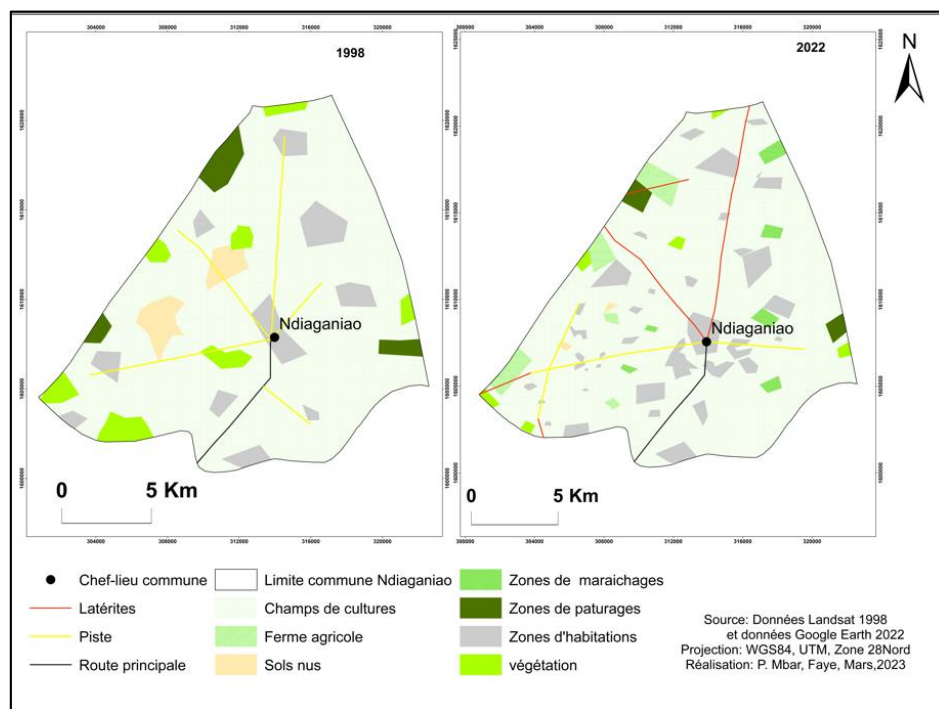
Source : Enquêtes de terrain, août 2022

2.3. La recomposition agraire : expansion de l'agrobusiness, effondrement des pâturages et intensification des conflits sociaux

L'analyse cartographique de l'occupation du sol (Figure 2) révèle une diminution drastique des pâturages, passant de 4,63% du territoire en 1998 à seulement 0,99% en 2022, soit une perte de 79% de leur superficie initiale. Parallèlement, les fermes

agricoles, regroupant essentiellement les superficies dédiées à l'agrobusiness, quasi inexistantes en 1998, occupaient 6,29% du territoire en 2022. Elles représentent ainsi la principale conversion des terres.

Figure 2 : Évolution de l'occupation du sol de la commune de Ndiagianiao (1998–2022)



Source : P. M. Faye, 2023

Par ailleurs, les enquêtes révèlent que 78% des ménages enquêtés rapportent une détérioration de la situation sociale attribuée aux conflits fonciers, se manifestant par la rupture des liens familiaux (11% des enquêtés), les changements de métier (28%), la migration (12%), le déficit de terres agricoles (24%) et l'augmentation des tensions intercommunautaires (20%). Les enquêtes révèlent également que les conflits fonciers sont devenus de plus en plus violents. Ces tensions et violences, y compris les affrontements ouverts et les violences symboliques, sont révélatrices de l'importance du foncier comme enjeu social et politique.

2.4. L'inefficacité perçue des dispositifs de régulation foncière : entre méconnaissance de la loi et prédominance des mécanismes coutumiers

Pour atténuer les problèmes fonciers, plusieurs stratégies ont été mises en place par différents acteurs, dont l'État et la municipalité de Ndiagianiao. Cependant, l'analyse des résultats révèle que le système de régulation est largement inefficace et butte sur des limites structurelles. Les enquêtes de terrain indiquent que 48% des chefs de ménages interrogés avouent que les stratégies développées pour atténuer les litiges fonciers sont insuffisantes. 24% de ces enquêtes révèlent que les stratégies développées pour mettre fin aux litiges sont moyennes et seul 3% notent qu'elles sont suffisantes. Cependant, un pourcentage relativement important (25%)

des chefs de ménages interrogés) est sans avis sur l'efficacité des stratégies mobilisées pour mettre fin aux conflits fonciers (Tableau 3).

Tableau 3. Perception de l'efficacité des stratégies de résolution des conflits

Niveau d'efficacité	Pourcentage (%)
Insuffisant	48%
Moyen	24%
Satisfaisant	3%
Sans opinion	25%

Source : Enquêtes de terrain, août 2022

Les enquêtes montrent que 89% des chefs de ménages enquêtés ne connaissent pas la LDN qui est au cœur de la législation foncière. Les 11% des chefs de ménages qui ont des connaissances sur la loi ont apporté des jugements sur cette loi. Les résultats de l'évaluation montrent que 61% parmi eux la jugent "obsolète", tandis que 22% la considèrent "bonne" et 17% "mauvaise". Concernant les mécanismes de résolution des conflits fonciers, les résultats des enquêtes indiquent que le droit coutumier est perçu chez les enquêtés (51%) comme étant le plus mobilisé par les populations contre seulement 25% pour le droit moderne.

3. Discussion

L'analyse des résultats de l'étude menée à Ndiagianiao révèle des dynamiques de transformation foncière et sociale dont la portée dépasse la simple problématique locale pour éclairer les enjeux de la gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest. Cette section vise à interpréter ces résultats en les confrontant aux cadres théoriques mobilisés, notamment celui de la justice foncière, et en soulignant la contribution de cette recherche aux travaux existants sur la conflictualité rurale sénégalaise.

3.1. Interprétation des dynamiques conflictuelles

L'interprétation des dynamiques conflictuelles révèle que les litiges fonciers à Ndiagianiao ne relèvent pas de simples contestations ponctuelles, mais procèdent d'une reconfiguration profonde des ordres juridique, territorial et social, sous l'effet conjugué de la promotion agrobusiness, de la tension entre modernité et coutume et des limites de la gouvernance décentralisée.

3.1.1. L'agrobusiness comme accélérateur des transformations socio-foncières

Les données recueillies confirment que l'arrivée des promoteurs de l'agrobusiness constitue le principal facteur explicatif des litiges fonciers dans la commune de Ndiagianiao. Cette interprétation s'inscrit dans un courant de la littérature qui associe l'accaparement des terres à une pression mondiale accrue depuis le milieu des années 2000, stimulée par la hausse de la valeur des produits agricoles (A. Antil, 2010 : 21 ; L. Roudart et C. Guénard, 2019 : 7–29).

Cette dynamique illustre une crise aigüe de la justice distributive (N. Fraser, 1998 : 98–108 ; W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8). La terre, ressource essentielle pour 72% des ménages vivant de l'agriculture, est soumise à une nouvelle logique d'allocation (justice allocative) privilégiant l'investissement agro-industriel au détriment des droits d'usage et des pratiques agricoles traditionnelles (M. Diongue, 2012 : 63-108 ; T. Mbaye et *al.*, 2023 : 137-153 ; W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8). Le déplacement des équilibres se traduit par une recomposition socio-spatiale, notamment par la pénurie de zones de pâturage pour les éleveurs.

L'État, en cherchant à promouvoir le développement agricole, peine à concilier ce motif avec ses obligations concernant les droits coutumiers des populations. Cette position ambiguë de l'État, agissant tantôt comme régulateur, tantôt comme facilitateur des dépossession, est une caractéristique récurrente des processus fonciers dans les pays du Sud (L. Roudart et C. Guénard, 2019 : 7–29).

3.1.2. La tension entre modernisation agricole et préservation des systèmes traditionnels

L'émergence des conflits à Ndiagianiao est intrinsèquement liée à la confrontation de systèmes de valeurs incommensurables concernant l'usage de la terre (L. Roudart et C. Guénard, 2019 : 7–29). D'un côté, la vision étatique et promouvant l'agrobusiness considère la terre comme un actif économique dont l'exploitation doit être "rationnelle" et "productive". De l'autre, les populations locales, régies par le système coutumier, perçoivent le foncier comme un patrimoine collectif et familial indissociable du lien social et de la subsistance (E. Le Roy, 2011 : 25).

L'étude met en évidence la forte violence sociale des litiges fonciers, qui se traduit par la dislocation des familles, la mésentente et la disparition de l'entraide sociale. Ces affrontements ne sont pas seulement des disputes de parcelles, mais la manifestation de tensions existantes, où la violence peut même être interprétée comme une forme d'action politique routinière dans un contexte de désagrégation de l'action publique.

3.1.3. L'échec relatif de la décentralisation foncière dans la commune de Ndiagianiao

Le rejet de la Loi sur le Domaine National (LDN) par une majorité des enquêtés (61% la jugent « caduque ») est une confirmation de l'échec de la LDN à opérer la modernisation souhaitée de la gestion foncière dans la commune rurale de Ndiagianiao.

Ce phénomène s'explique par la persistance du pluralisme juridique et du syncrétisme juridique (A. A. Sow, 2011 : 16). Les communautés locales continuent de faire primer le droit traditionnel sur le droit moderne. L'étude de cas de Ndiagianiao, comme le cas emblématique de Ndingler, est symptomatique de ces incohérences territoriales et des "conflits de légalité" et d'instrumentalisation du droit qui caractérisent la conflictualité rurale et périurbaine au Sénégal (P. L. Delville et D. Diagne, 2023).

3.2. Implications théoriques

L'analyse des implications théoriques révèle que le cas de Ndiagianiao dépasse la simple étude de cas pour éclairer les débats conceptuels sur la justice foncière dans les Suds, en démontrant l'actualité du pluralisme normatif comme grille de lecture et en questionnant les modèles de gouvernance rurale face à la pression agro-industrielle.

3.2.1. Le pluralisme normatif comme cadre d'analyse pertinent

La mobilisation du cadre conceptuel de la justice foncière (M. Mellac et C. Castellonet, 2015 : 37 ; W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8) s'avère particulièrement pertinente pour décrypter les dynamiques observées à Ndiagianiao. Les résultats mettent l'accent sur trois dimensions de la justice foncière, toutes en crise :

- La Justice distributive/allocative : L'arrivée des promoteurs engendre une répartition inéquitable des terres (justice allocative), entraînant l'appauvrissement des ménages agricoles par réduction de leur base productive.
- La Justice procédurale : L'inefficacité des stratégies de résolution (48% insuffisantes) est directement liée au non-respect des accords de gestion et à la faible implication des populations locales dans les processus de prise de décision. Cela confirme que, dans ces contextes, la participation est la dimension la plus "faiblement investie" par les gestionnaires (W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8).
- La Justice de reconnaissance : Les populations subissent un sentiment d'injustice et d'exclusion lorsque leurs droits coutumiers et leurs connaissances locales ne sont pas légitimés par les nouveaux acteurs (N. Fraser, 2004 : 152–164 ; A. M. Sène, 2019 : 5). Leurs revendications ne portent pas uniquement sur l'accès économique, mais sur la reconnaissance de leurs identités et de leurs systèmes de gestion.

L'analyse démontre ainsi la nécessité d'un cadre heuristique capable de coupler la justice distributive/allocative et les injustices de reconnaissance/procédurale, comme cela est préconisé dans les travaux récents sur la *land justice* (A. Baysse-Lainé et C. Perrin, 2021).

3.2.2. La gouvernance rurale à l'épreuve des investissements agro-industriels

L'étude révèle les limites de l'action de l'État à Ndiagianiao, qui peine à imposer une gouvernance foncière cohérente. Les tentatives de régulation, comme la mise en place de Comités de Suivi de la Gestion Foncière ou de chartes foncières (P. M. Faye, 2023 : 82), se heurtent à la faible connaissance des instruments par les acteurs locaux et à des pratiques d'instrumentalisation qui peuvent faire rebondir les conflits.

Ceci fait écho aux travaux sur la gouvernance rurale et la mise en œuvre des politiques publiques dans des contextes "sous régime d'aide" (P. L. Delville et *al.*, 2017 : 33–64 ; J.-P. Olivier de Sardan, 2007 : 543). Les stratégies formelles, bien qu'élaborées, sont souvent "inopérantes" car elles ne sont pas ancrées dans les pratiques locales et ne parviennent pas à intégrer l'hétérogénéité des populations.

3.3. Comparaisons et perspectives : la contribution originale

En situant le cas de Ndiagianiao dans le paysage ouest-africain des conflits fonciers, cette étude fait à la fois ressortir des dynamiques structurelles communes et propose une contribution originale à travers l'application d'une grille d'analyse tridimensionnelle de la justice foncière, ouvrant ainsi des perspectives tant scientifiques que pratiques pour une gouvernance foncière renouvelée.

3.3.1. Similarités avec d'autres contextes ouest-africains

Le cas de Ndiagianiao confirme les tendances observées dans d'autres régions ouest-africaines confrontées à la pression des grands projets (GPI – Grands Périmètres Irrigués ou activités extractives). La résistance des populations affectées par les projets (PAP) contre la dépossession et pour la reconnaissance de leurs droits est un fil conducteur (W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8 ; J.-D. Cesaro et *al.*, 2023 : 38-57). De même, les enjeux de l'accès aux ressources, de l'exposition aux nuisances et du partage inéquitable des bénéfices miniers ou industriels sont des marqueurs d'injustice environnementale et sociale au Sénégal et dans d'autres pays (T. Mbaye et *al.*, 2023 : 137-153; M. Diaw, 2023 : 98 ; E. N. Engone, 2023 : 101). L'étude confirme également que la complexité des conflits est souvent liée aux asymétries de pouvoir et de savoir entre les promoteurs/l'État et les populations locales (L. Roudart et C. Guénard, 2019 : 7–29 ; W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8).

3.3.2. Contribution originale et pistes de recherche

La contribution originale de l'étude réside dans l'application d'une grille d'analyse fine (la justice foncière tridimensionnelle) à la problématique spécifique de l'agrobusiness contemporain dans un contexte de décentralisation sénégalaise, allant au-delà de la seule justice corrective souvent privilégiée dans la littérature *Land Justice* traitant des traumatismes historiques (A. Baysse-Lainé et C. Perrin, 2021).

En articulant l'analyse des facteurs structurels (pluralisme juridique) avec l'évaluation concrète de l'échec des mécanismes de régulation à l'échelle locale (jugement majoritaire de la LDN et des stratégies, le travail met en lumière que la réduction de la conflictualité passe par la mise en place d'une gouvernance foncière plus inclusive et participative (W. Daré et *al.*, 2023 : 1-8). Les résultats appellent à une meilleure coordination des régimes fonciers et à la prise en considération des processus locaux pour redéfinir les politiques (P. M. Faye, 2023 : 93).

En perspective, l'étude ouvre des pistes pour des recherches futures, notamment une analyse comparative des territoires ruraux ouest-africains face à l'agrobusiness, qui pourrait s'appuyer sur l'approche par les communs, suggérée par W. Daré et *al.* (2023) comme moyen de renforcer le principe de parité de participation (S. Aubert et A. Botta, 2022). L'enjeu est de transformer les liens de confiance et de légitimité pour sortir de la logique descendante imposée par l'État et les investisseurs.

Conclusion

Cette recherche démontre que l'agrobusiness fonctionne comme un catalyseur déterminant des transformations socio-foncières à Ndiagianiao, générant une reconfiguration territoriale profonde et une crise multidimensionnelle de la justice foncière. L'étude établit que le système de régulation actuel, caractérisé par la coexistence conflictuelle de régimes fonciers et l'inefficacité des mécanismes formels, échoue à répondre aux attentes des populations locales. La question de recherche trouve sa réponse dans l'identification des trois dimensions de l'injustice : distributive par l'allocation inéquitable des terres, procédurale par l'exclusion des processus décisionnels, et de reconnaissance par la non-légitimation des droits coutumiers.

La contribution majeure de ce travail réside dans la démonstration empirique des limites de l'action étatique à concilier développement agricole et protection des droits locaux, avec un rejet massif (61%) de la Loi sur le Domaine National considérée comme obsolète dans la commune rurale de Ndiagianiao. Le message central à retenir souligne l'urgence d'instaurer une gouvernance foncière plus inclusive, articulant harmonieusement les cadres juridiques modernes et coutumiers. Nous recommandons en priorité le renforcement de la sécurisation foncière par des outils participatifs et l'adoption d'approches de gestion favorisant une réelle implication des communautés locales. Ces orientations pourraient inspirer des politiques foncières plus équitables non seulement au Sénégal mais dans l'ensemble des contextes ouest-africains confrontés à des dynamiques similaires de transition agraire.

Références bibliographiques

- AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSI), 2014, *Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)*, Dakar, République du Sénégal, 2e édition, 322 p.
- ANTIL Alain, 2010, « Les “émeutes de la faim” au Sénégal. Un puissant révélateur d'une défaillance de gouvernance », *Note de l'IFRI*, p. 21.
- AUBERT Sigrid et BOTTA Aurélie (coord.), 2022, *Les communs : un autre récit pour la coopération territoriale*, Versailles, Éditions Quæ, 272 p.

- BAYSSE-LAINÉ Adrien et PERRIN Coline, 2021, « Inégalités et rapports de domination dans la gestion du foncier agricole en France au prisme de la justice foncière et de la land justice », *Justice spatiale | Spatial Justice*, no 16, 29 p, en ligne, consulté le 27 septembre 2025, https://www.jssj.org/wp-content/uploads/2021/07/JSSJ_16_Baysse_FR.
- CESARO Jean-Daniel, ADJANOHOOUN Dimitri S., BA Baba et FERRARI Serena, 2023, « Du conflit aux synergies : les relations complexes entre pasteurs et agro-industries dans la vallée du fleuve Sénégal », *Bulletin de l'association de géographes français*, vol. 100, n° 1, pp. 38-57, En ligne, consulté le 19 mai 2024, <http://journals.openedition.org/bagf/10626>.
- DARÉ William's, ADAMCZEWSKI-HERTZOG Amandine et BA Alpha, 2023, « Gouvernance foncière des grands périmètres irrigués au Sahel et justice sociale », *Cahiers Agricultures*, vol. 32, no 15, pp. 1-8.
- DELVILLE Philippe Lavigne et DIAGNE Daouda, 2023, « Dépossessions foncières, conflits de légalité et instrumentalisation du droit au Sénégal. Essai de caractérisation de la conflictualité foncière rurale et péri-urbaine », *Géocarrefour*, vol. 97, no 4, en ligne, consulté le 10 juin 2025, <https://journals.openedition.org/geocarrefour/21648>.
- DIAW Mody, 2023, « Les enjeux de justice environnementale liés au travail de la bauxite en Guinée », *Justice environnementale dans les espaces ruraux en Afrique*, Versailles, William's Daré et Alpha Ba (coord.), éditions Quæ, p. 98.
- DIONGUE Momar, 2012, « Les périphéries rurales et le métropolisation : mutations et dynamiques territoriales. Le cas de Dakar », *Le Sénégal : quelles évolutions territoriales*, Paris, Christian Thierry Manga (dir.), Harmattan, pp. 63-108.
- ENGONE Elloué Nestor, 2023, « Réparer les injustices historiques au Gabon par une approche restaurative et décoloniale appliquée », *Justice environnementale dans les espaces ruraux en Afrique*, Versailles, William's Daré et Alpha Ba (coord.), éditions Quæ, p. 101.
- FAYE Pierre Mbar, 2023, Litiges fonciers et développement local : cas de la commune de Ndiagianiao, mémoire de Master, Université Assane Seck de Ziguinchor, Ziguinchor, 116 p.
- FRASER Nancy, 1998, « Social justice in the age of identity politics: redistribution, recognition, participation », *Discussion papers, research unit: organization and employment*, pp. 98–108.
- FRASER Nancy, 2004, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, no 23, vol. 1, pp. 152–164.

- KUEHN Robert, 2003, « A Taxonomy of Environmental Justice », *Environmental Justice: law, Policy and Regulation*, C. Rechtschaffen et E. Gauna (sous la direction de), Durham, North Carolina, Carolina Academic Press, pp. 6–11.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe, DIAGNE Daouda et RICHEBOURG Camille, 2017, « influencer collectivement les orientations d’une réforme », *Anthropologie et développement*, pp. 33–64.
- LE ROY Étienne, 2011, *La terre de l’autre : une anthropologie des régimes d’appropriation foncière*, Paris, L.G.D.J/Lextenso éditions, p. 25.
- MBAYE Tamsir, TOURE Katim, DIENG Moussa, BA Marième Fall, MBAYE Modou, FALL Dioumacor, KA Dié-Yacine, SARR Mame Sokhna, NDOYE Mor Maty, GOME Mamoune, 2023, « Enjeu de justice et effet des industries extractives sur la gouvernance foncière locale au Sénégal », *Justice environnementale dans les espaces ruraux en Afrique*, William’s Daré et Alpha Ba (coord.), Versailles, éditions Quæ, pp. 137-153.
- MELLAC Marie et CASTELLANET Christian, 2015, Histoires divergentes d’une convergence sous tension : les réformes foncières vers la propriété privée dans quatre pays du Mékong (Birmanie, Cambodge, Laos et Viêt-Nam), rapport, Comité technique « foncier et développement », AFD, MAEDI, Paris, 43 p.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2007, « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*, vol. 191, n° 3, p. 543.
- PELUSO Nancy Lee et LUND Christian, 2011, « New Frontiers of Land Control: Introduction », *Journal of Peasant Studies*, vol. 38, no 4, pp. 667-681.
- ROUDART Laurence et GUÉNARD Charlotte, 2019, « Introduction : dépossessions foncières en milieu rural », *Revue internationale des études du développement*, vol. 238, no 2, pp. 7-29.
- SÈNE Abdourahmane Mbade, 2019, « Justice environnementale : débats autour du concept et perspectives d’application », *La Revue Marocaine de la Pensée Contemporaine*, no 3, pp. 1-9.
- SOW Abdoul Aziz, 2011, « Décentralisation, domanialité nationale et gestion des conflits fonciers à l’aune du pluralisme juridique au Sénégal », *The problem of violence : local conflict settlement in contemporary Africa*, p. 16.